

Pourquoi l'accès aux prés salés est-il interdit ?



Site d'intérêt écologique majeur, les prés salés sont une zone de refuge à marée haute pour les oiseaux et les mammifères marins. Ils jouent un rôle de garde-manger pour de nombreux poissons. Ce marais représente l'un des derniers prés-salés primaires de France encore peu modifié par l'homme et parmi les sites les plus riches de Bretagne.

Afin d'éviter la dégradation de cette végétation extrêmement fragile, et le dérangement de la faune, les prés salés sont classés en Zone de Protection Renforcée, où accès est interdit.



Réserve Naturelle
Site de l'Etoile
22120 Hillion
02 96 32 31 40
rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Les prés-salés ou marais salés, à l'interface entre la terre et la mer, constituent l'un des habitats naturels les plus limités de la planète. Le marais d'Yffiniac constitue après la baie du Mont-Saint-Michel, le plus vaste ensemble de prés-salés de la côte Nord-Armoricaine. Le nombre d'associations végétales et leur état de conservation font de ce marais un site d'intérêt écologique. Intégralement protégées, les prés salés jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement écologique de la baie de Saint-Brieuc, en particulier comme une zone de nurserie pour les poissons.

La succession des associations végétales du marais s'effectue suivant un gradient topographique de salinité et de durée d'immersion par la mer.

Le schorre :

(du néerlandais cote) est la partie la plus élevée du marais maritime. Il est composé d'un tapis végétal continu parsemé de cuvettes. Il est recouvert par la mer seulement lors des marées de vives eaux. La végétation qui le compose est donc adaptée à la présence de sel (espèces dites halophiles). La végétation amortit les courants, piège les particules fines en suspension et les fixe avec leurs racines.

Les marais salés proviennent du colmatage progressif en fond de baie, là où les sédiments fins se déposent à l'abri des houles et des courants. Ils se forment sur les côtes protégées, quand les profondeurs sont peu importantes.

La slikke :

(du néerlandais boue) est la partie la plus basse du marais maritime. Elle subit deux fois par jour l'immersion par la marée. La basse slikke est constituée de vase nue. La haute slikke, est occupée par un tapis végétal discontinu de plantes pionnières, telles que salicornes et spartines. Ces plantes sont adaptées à l'immersion, à la variation de salinité et à l'instabilité du substrat.



Le haut schorre est le niveau des prés salés le plus rarement atteint par la marée, la diversité floristique y est plus importante malgré les variations des conditions d'humidité et de salinité qui peuvent être parfois brutales.



Le schorre moyen est le domaine d'une végétation basse, dominée par l'obione. Ses rameaux cassants ne supportent pas le piétinement. Si c'est le cas, elle est remplacée par un gazon dense de puccinelles (graminées).



La slikke et le schorre sont souvent séparés par une micro-falaise.



La haute slikke correspond à l'étage des laisses des pleines mers de mortes eaux. C'est à cet endroit que la sédimentation est maximale.